

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DCP_D2023_00581 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 03/03/2023
Objet : **Marché n°23021 relatif à la fourniture de filets de protection pour le rink hockey**

Nature : Arrêtés individuels
Matière : Commande Publique - Marchés publics
Date de télétransmission : 03/03/2023 Agent de transmission : AUTOMATE
Acte : L2122.pdf
Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com

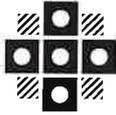


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20230303-DCP_D2023_00581-AI
Date de réception de l'acte par la Préfecture : 03/03/2023



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

DCPAJI_D2023_0058

Objet : Marché n° 23.021 relatif à la fourniture de filets de protection pour le rink hockey

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L 2122-18 du code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du code Général de Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté DCPAJI 2022-0088 du 4 octobre 2022 portant délégation de signature au Premier Adjoint Monsieur VUYLSTEKER ;

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique ;

Considérant que la Ville propose la pratique du rink hockey (hockey sur patins) dans la salle André Wartel (située 38 Rue du Caire à Tourcoing) depuis septembre 2022 ;

Considérant les risques inhérents à cette pratique sportive, il est nécessaire de commander des filets de protection ;

Considérant la nécessité de conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence pour un montant de 3844,92 € (soit 4 613,90 € TTC) ;

DECIDONS

Article 1er : D'autoriser la signature du marché n° 23.021 relatif à la fourniture de filets de protection pour le rink hockey avec la société HUCK OCCITANIA située RN126 – LES CLAUZOLLES à MAURENS SCOPONT (81470) pour un montant de 3844,92 € (soit 4 613,90 € TTC).

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal. Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité ;
- Le Trésorier pour information ;
- La Maire et les services concernés pour application.

A Tourcoing, le

03 MARS 2023




Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER

DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de ladite décision.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Publié sur le site de la Ville le :

03 MARS 2023